

COMMUNIQUÉ

Paris, le 24 février 2022

Burkina Faso : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie demande la libération immédiate du président Roch Marc Christian Kaboré

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) exprime sa vive préoccupation vis-à-vis du durcissement des conditions de détention de **Roch Marc Christian Kaboré**, président du Burkina Faso et ancien président de l'APF. Après avoir été arrêté le 24 janvier 2022, le président Kaboré a été déplacé sans explications, le 17 février, dans une nouvelle résidence surveillée, à Ouagadougou ; ses communications avec l'extérieur, notamment sa famille et ses proches, sont dorénavant drastiquement limitées.

L'APF s'associe à l'**Organisation des Nations unies (ONU)**, l'**Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**, l'**Union africaine (UA)** et la **Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** en réitérant sa demande de libération immédiate du président Kaboré, formulée dans la déclaration adoptée par le Bureau de l'APF à Libreville le 28 janvier 2022. L'APF appelle également au respect des droits fondamentaux de tous les citoyens et au retour à l'ordre constitutionnel.

Dans cette période politique troublée, l'APF assure en outre le peuple burkinabé de sa pleine solidarité, et exprime une pensée émue pour les proches des dizaines de victimes de la récente explosion de la mine d'or de Gomgombiro, dans le sud-ouest du pays.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : communication@apf-fr.org